

LIGUE COMMERCIALE SAINT-EUSTACHE

RÈGLEMENTS OFFICIELS — SAISON 2026-2027

1. Saison régulière

La saison régulière débutera le **10 septembre 2026** et se terminera le **29 avril 2027**

- La ligue sera en pause durant la période des Fêtes, soit les **24 et 31 décembre 2026**.
- La remise des bourses aura lieu le **6 mai 2027**, soit la semaine suivant la fin de la saison et des éliminatoires.
- Les bourses seront remises par **virement Interac ou directement au bowling**.

2. Début des rencontres

Les rencontres débuteront à **18 h 50**.

Chaque équipe pratiquera pendant **5 minutes par allée**. L'équipe visiteuse commencera toujours sur l'**allée impaire**.

3. Feuille de pointage

L'équipe receveuse est responsable de remplir la feuille de pointage et d'inscrire les résultats au tableau principal.

4. Port du chandail polo

Le port du **chandail polo officiel de la ligue** est obligatoire et celui-ci doit être visible.

5. Alternance des allées

Chaque partie sera jouée en alternant d'allée à chaque carreau.

6. Dernier carreau

Au dernier carreau de chaque partie, soit le **10e carreau**, le joueur qui se trouve sur l'allée paire devra lancer sa boule en premier.

S'il existe une différence importante entre les deux équipes, les capitaines pourront, d'un commun accord, permettre aux joueurs de modifier l'ordre de jeu.

7. Handicap

Le handicap, autant durant la saison régulière que durant les séries éliminatoires, sera de **100 %** et sera calculé à partir de la **plus haute moyenne**.

Pour la première semaine de la saison, le handicap sera calculé à partir des moyennes de la fin de la saison précédente.

8. Dégel des moyennes

Toutes les moyennes seront **dégelées après les trois premières semaines** de la saison.

9. Absence d'un joueur

Lorsqu'un joueur est absent, sa moyenne devra être inscrite et **encerclée** sur la feuille de pointage.

10. Arrivée tardive

Si un joueur arrive après que le **4e carreau d'une partie est complété**, sa moyenne sera inscrite et encerclée, et il ne pourra pas participer à cette partie.

11. Dettes

Un joueur ne peut avoir une dette de plus deux (2x) **semaines**. Dans le cas contraire, son dossier sera soumis au comité exécutif.

12. Départ d'un joueur pendant la soirée (saison et élimatoire)

Lorsqu'un joueur doit quitter avant la fin de la soirée, son pointage sera calculé en fonction de son résultat au moment de son départ et de sa moyenne.

Exemple pour une partie complète

Pour un joueur ayant une moyenne de **200** :

- 1re partie : 180
- 2e partie : 160
- 3e partie : calcul selon la moyenne

Le calcul sera effectué de la façon suivante :

$$180 + 160 + 200 = 540 \div 3 = 180$$

Le pointage attribué ne pourra toutefois pas dépasser la moyenne du joueur.

Départ pendant une partie

Si un joueur quitte pendant une partie, son pointage sera calculé selon sa moyenne divisée par 10 carreaux.

Exemple : moyenne de **200**

$$200 \div 10 = 20 \text{ points par carreau}$$

Si le joueur quitte après avoir obtenu **60 points au 4e carreau** :

$$60 + (20 \times 6 \text{ carreaux}) = 180$$

Son pointage pour cette partie sera donc de **180**.

Pour le reste de la soirée, le calcul sera effectué à partir de la moyenne obtenue.

Exemple :

$$180 + 200 + 200 = 580 \div 3 = 193$$

Le triple sera alors calculé selon les pointages établis par la ligue.

13. Absences fréquentes

Tout joueur qui s'absente fréquemment pourra faire l'objet d'une expulsion.

Après **trois semaines consécutives d'absence**, sans raison jugée valable, le joueur pourra être banni de la ligue. La validité de la raison sera déterminée par le comité exécutif. L'équipe utilisera un **joueur fictif (« dummy ») de 165**.

Le handicap de l'équipe sera alors calculé en utilisant une moyenne de **165** pour ce joueur, et ce, peu importe le nombre de semaines restantes à la saison. Il ne pourra pas toucher aucune bourses.

14. Parties jouées à l'avance

Tout joueur qui prévoit s'absenter doit en aviser son capitaine.

Il pourra jouer ses trois parties à l'avance avec un témoin et avec l'approbation du comité exécutif, et ce, **un maximum de (3x) trois fois durant l'année**. Une photo des parties jouées devra être transmise à Nathalie.

15. Départ de la ligue

- Un joueur qui quitte la ligue pendant la saison ne pourra pas revenir afin de terminer la saison, à moins qu'une raison jugée valable soit approuvée par le comité exécutif.
- Un joueur qui quitte la ligue ne recevra aucune bourse.
- Les sommes qui lui auraient été attribuées demeureront dans le **fonds de protection de la ligue**.
- La bourse d'un nouveau joueur sera calculée au prorata pour les bourses liées au classement de son équipe.

16. Nouveau joueur

Tout nouveau joueur doit être accepté par le **comité exécutif**.

17. Joueurs substitués

La ligue accepte les joueurs substitués au coût de **20,00 \$** pour toute la saison, sauf pendant les éliminatoires.

Un joueur substitué :

- ne pourra pas participer au titre de **joueur de la semaine** ;
- ne pourra pas accumuler de points pour son équipe.

18. Comportement et discipline

Tout joueur ayant un comportement disgracieux ou inapproprié, que ce soit envers son propre jeu ou envers d'autres joueurs, pourra faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'expulsion de la ligue.

Le comité exécutif se réunira afin d'évaluer chaque situation et de déterminer la sanction appropriée.

Les sanctions prévues sont :

Comité de discipline

Pendant la période de jeu, soit de **19 h jusqu'à la fin de la troisième partie**, il est interdit aux joueurs de jouer aux :

- de jouer aux machines à sous ;
- de jouer au billard ;
- Les fumeurs pourront aller fumer **uniquement pendant le joueur de la semaine**.

19. Admissibilité aux prix individuels

- Pour être admissible au prix de la **plus haute moyenne**, un joueur devra avoir joué au moins **81 parties (27 semaines)**.
- En cas d'égalité pour une position au classement des moyennes, l'avantage sera accordé au joueur ayant la **plus grande balance de quilles**.
- Pour être admissible au prix du **plus haut triple** ou du **plus haut simple**, un joueur devra avoir joué au moins **66 parties (22 semaines)**.

20. Composition de la ligue

La ligue sera composée d'une seule division de **16 équipes**, chaque équipe comptant **4 joueurs** répartis dans les catégories **A, B, C et D**.

21. Trois Championnats et bourses

La saison sera divisée en **trois championnat de 10 semaines**.

À la fin du premier championnat, toutes les équipes recommenceront à **zéro point**.

Les bourses seront réparties entre les 16 équipes de la façon suivante :

Position

1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	11e	12e	13e	14e	15e	16e
200 \$	180 \$	160 \$	150 \$	140 \$	130 \$	120 \$	110 \$	100 \$	90 \$	80 \$	70 \$	60 \$	50 \$	40 \$	30 \$

Bourse

Cette répartition s'applique à **chaque championnat ainsi qu'aux éliminatoires**.

22. Système Peterson

Pour chaque partie, le **système Peterson** sera en vigueur.

Les équipes recevront de **16 points pour le meilleur simple jusqu'à 1 point pour le plus bas simple**.

Les points seront comptabilisés dès la première semaine de la saison.

23. Absence de joueurs dans les deux équipes

Lorsque des joueurs sont absents dans les deux équipes, ils auront droit aux points.

L'alignement sera établi en classant les joueurs des deux équipes de la **plus petite moyenne à la plus haute moyenne**.

24. Vérification des pointages

Les pointages de chaque partie devront être vérifiés par les **deux capitaines ou leurs représentants** avant le quatrième carreau de la partie suivante.

Les pointages finaux devront être vérifiés avant que les capitaines signent la feuille de pointage.

Pour les points de match, les erreurs pourront être corrigées par la statisticienne, **Nathalie**.

Toutes les feuilles de pointage devront lui être remises à la fin de chaque soirée.

25. Attribution des points

L'équipe gagnante d'une partie obtient **6 points**.

Le triple rapporte **12 points**.

Le total maximal est donc de **30 points**.

26. Valeur minimale des points

La ligue paiera un minimum de **0,50 \$ par point**.

Ce montant pourra être augmenté selon le budget généré par le **joueur de la semaine**.

27. Éliminatoires

Durant les éliminatoires, chaque équipe jouera **8 parties**, soit une partie sur chacune des allées prévues.

Le meilleur pointage sera retenu pour chaque paire d'allées, selon les modalités établies par la ligue.

Les éliminatoires se dérouleront comme suit :

- **22 avril 2027 : 4 parties**
- **29 avril 2027 : 4 parties**
- **6 mai 2027 : remise des bourses**

28. Prix individuels

Les prix individuels seront remis comme suit :

Haute moyenne

Catégorie A : 125 \$	Catégorie B : 125 \$	Catégorie C : 125 \$	Catégorie D : 125 \$
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Haut triple

Catégorie A : 100 \$	Catégorie B : 100 \$	Catégorie C : 100 \$	Catégorie D : 100 \$
-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Haut simple

Catégorie A : 75 \$	Catégorie B : 75 \$	Catégorie C : 75 \$	Catégorie D : 75 \$
----------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------------------

Un joueur ne pourra recevoir **qu'un seul prix individuel**.

29. Repêchage — Joueur protégé

Chaque capitaine aura le droit de protéger **un joueur d'une autre catégorie** pour la saison suivante.

30. Repêchage — Ordre de sélection

L'ordre du tirage sera déterminé du **plus petit au plus gros pointage**, et ce, à chaque ronde.

La somme sera calculée avec **deux chiffres après la virgule**, tout en respectant les catégories.

En cas d'égalité entre deux équipes après le calcul, un tirage à pile ou face déterminera l'ordre de sélection.

L'équipe gagnante du tirage aura le premier choix, suivie de la deuxième équipe.

31. Tirage — Joueur de la semaine

Le coût des billets est de :

- 5,00 \$ pour 3 billets
- 10,00 \$ pour 9 billets

La cagnotte est limitée à 1 000,00 \$.

Lorsque la cagnotte atteint 1 000,00 \$, **deux billets seront tirés.**

Fonctionnement du tirage

Une bille numérotée de 1 à 8 sera tirée.

- Si le joueur manque son premier lancer, il gagne **25 \$**.
- Si le premier lancer est réussi, le joueur gagne **50 % de la cagnotte** et une deuxième bille est tirée.
- La deuxième bille sera choisie parmi les numéros 1 à 8, sans reprendre le même numéro.
- Si le deuxième lancer est réussi, le joueur gagne **la cagnotte complète**.

L'allée de départ sera déterminée comme suit :

- 1re semaine : allée 1
- 2e semaine : allée 2
- 3e semaine : allée 3
- et ainsi de suite.

32. Distribution des sommes provenant du joueur de la semaine

Les sommes recueillies grâce au joueur de la semaine seront distribuées comme suit :

- Le premier **200 \$** servira de mise initiale pour la saison suivante.
- Les points de la **saison régulière** pourront être majorés selon les ventes du joueur de la semaine.
- Les points des **éliminatoires** pourront également être majorés selon les ventes du joueur de la semaine.

33. Absence prévue pour la semaine suivante

Lorsqu'un joueur prévoit s'absenter la semaine suivante, il pourra jouer ses parties à l'avance, pour un maximum de **deux occasions durant la saison**.

Il devra toutefois :

- jouer ses trois parties sur la **paire d'allées prévue à l'horaire** ;
- être accompagné d'un **témoin** pour vérifier le jeu ;
- avoir obtenu **l'approbation préalable du comité exécutif**.

COMITÉ EXÉCUTIF

Mario Guindon — Président

514-971-6033

Nathalie Paquette — Trésorière et statisticienne

514-883-5098

AVIS AUX JOUEURS

Tous les joueurs sont responsables de connaître et de respecter les présents règlements.

En cas de situation non prévue par les présents règlements, le **comité exécutif** aura l'autorité de prendre une décision afin d'assurer le bon fonctionnement et l'équité de la ligue.